



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
Philippe **PORTIER**, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT
Laurent **MAHIEU**, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CFDT CADRES

N°54

18 octobre 2018

LANCEURS D'ALERTE Un engagement sans frontière

A un mois du débat au Parlement Européen sur le projet de directive en faveur d'un droit d'alerte en Europe, le Conseil économique social et environnemental (CESE), expression de la société civile européenne, vient d'adopter un **avis qui recommande d'améliorer ce projet.**

La CFDT en tant que rapporteur de l'avis a œuvré pour que le texte évolue en faveur d'un assouplissement des procédures permettant de lancer l'alerte, **en intégrant le rôle des syndicats comme conseil et soutien en proximité des Lanceurs d'alerte.** De plus l'avis conclut à la nécessité que les **syndicats soient impliqués dans la négociation des dispositifs et modalités de l'alerte en entreprise.**

Si la directive européenne est enfin adoptée en intégrant ces recommandations, ce sera une **avancée en France et surtout dans les nombreux pays européens** où aucun dispositif en faveur de l'alerte n'est en place. En parallèle, la CFDT et son union CFDT Cadres sont engagées avec d'autres ONG et syndicats pour la **construction de la Maison des Lanceurs d'Alerte**, dont la première pierre sera posée le 22 octobre avec l'élection de son conseil d'administration. Véritable structure de soutien et d'accueil pour faire sortir de l'isolement les lanceurs d'alerte en France, **la maison accompagnera ces personnes par du conseil juridique, du soutien psychologique et social.**

Les lanceurs d'alerte jouent un **rôle dans la sauvegarde de l'intérêt général**, constituent une **source essentielle d'information et dans la lutte contre la corruption**, la fraude et autres activités illicites et contribuent à une **culture de la responsabilité sociale et de l'intégrité** dans le secteur public et privé.

Depuis 20 ans, la CFDT est engagée au niveau national et international pour faire avancer ce droit qui constitue l'expression de démocratie et de progrès dans nos entreprises et dans notre société.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

ISABELLE PORET
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante